



Lamotte-Beuvron

# AVIS D'INFORMATION

## RELATIVE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

*Article L 2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques*

Date : 11 juin 2018	
---------------------	--

Il est porté à la connaissance du public que par arrêté municipal n° 2018-111 du 30 mai 2018, il a été attribué une autorisation d'occupation temporaire du domaine public aux conditions suivantes :

<b>DEMANDEUR</b>	Mme A. BIRBAUD SARL l'Epicurienne
<b>ADRESSE</b>	92 avenue de la République 41600 Lamotte-Beuvron
<b>DATE DE LA DEMANDE</b>	28 mars 2018
<b>ACTIVITE</b>	« guinguette »
<b>LIEU D'OCCUPATION</b>	Bassin du canal de la Sauldre
<b>PERIODE</b>	Du 15 juin au 1 <sup>er</sup> décembre 2018
<b>REDEVANCE</b>	300 € + 10 % du chiffres d'affaires réalisés H.T.